



LES NOUVEAUTÉS
C'est du propre !

La Métropole a présenté, ce jeudi, devant la gare, les nouveautés adoptées en matière de propreté. Il s'agit de poubelles compactantes (6), de corbeilles "easy" (il y en aura 76 devant 15 stations de tram) et d'une machine décupante à 300 bars.

LE CHIFFRE
3

C'est la place occupée par Montpellier dans le palmarès du *Figaro* sur les 64 villes où il fait bon vivre en famille, dans la catégorie "services publics les plus accessibles". Mais notre ville n'est que 58^e pour les prix de l'immobilier les plus abordables...



L'ARRÊTÉ
Les Gueux interdits

Par arrêté, le préfet a interdit l'accès à une partie du centre-ville, dont l'Écusson, au Carnaval des Gueux, ce mardi 25 février, en raison des incidents des années précédentes. Interdit par la Ville et la préfecture, l'an dernier, il avait pourtant eu lieu...



LE BILLET
DE GUILLAUME RICHARD
Journaliste

L'arbre qui cache...

À l'image des candidats aux municipales adeptes du greenwashing (verdissage), beaucoup croient qu'on peut compenser la pollution en plantant un arbre. Ville, Métropole, Département, Région : tout le monde s'y met. Même l'aéroport (*lire ci-contre*). La réalité est pourtant bien différente. Pour absorber efficacement le carbone, un arbre doit être âgé d'une vingtaine d'années. Ce qui est rarement le cas de ceux qui sont plantés. De même, une forêt ancienne fixe six à quarante fois plus de carbone qu'une plantation. La leçon de tout ça, c'est qu'il faut d'abord stopper la déforestation et préserver les îlots de verdure, à Montpellier par exemple. Planter un arbre peut certes avoir une vertu éducative, lorsque des enfants s'en chargent. Mais c'est un acte dont les effets seront à la fois très limités et très tardifs. Et donc très peu utiles face au réchauffement climatique qui nous affecte déjà. Aujourd'hui, la priorité des priorités est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Et c'est incompatible avec l'usage d'une grosse voiture... ou de l'avion !



Les salariés de FG Express avaient fait grève, vendredi dernier. DR

57 livreurs licenciés sans préavis : recours en référé déposé

SOCIAL

Vendredi 14 février, 57 livreurs de FG Express avaient reçu un mail les informant du dépôt de bilan de cette société de messagerie basée à Lunel, et leur demandant de restituer leurs véhicules le lundi 17 février, à 9 h. « Un licenciement par mail avec effet immédiat, j'avais rarement vu ça, s'indigne Céline Rousseau, avocate spécialisée dans le droit du travail qui a reçu de nombreux salariés de cette société. C'est de la maltraitance. Et c'est totalement contraire à une procédure de licenciement pour motif économique. » Les salariés, qui n'avaient pas touché leurs salaires des deux premiers mois de l'année, ont été orientés par la CGT FAPT vers cette avocate. Première mesure : « Déposer un recours en référé afin de toucher les salaires non-versés. » « La façon dont ces livreurs étaient traités témoigne d'un manque de considération.

Ils acceptaient des conditions de travail très dures. Leurs tournées pouvaient être modifiées du jour au lendemain, des heures supplémentaires leur étaient parfois imposées sans être payées », explique l'avocate. « Le plus terrible, c'est que la direction a demandé à des livreurs de démissionner pour aller travailler chez un sous-traitant, ce que certains ont fait. C'est pour tous ces motifs que nous allons entamer une action sur le fonds, devant les prud'hommes. » Et Céline Rousseau de préciser : « Les salariés que j'ai reçus ont comme première préoccupation de retrouver du travail. Ils ont en moyenne une trentaine d'années, l'âge où on construit sa vie. Mais dans le monde de la sous-traitance, les salariés sont souvent isolés et en grande fragilité. Et les employeurs en profitent ».

Guillaume Richard
grichard@midilibre.com

L'aéroport va planter des arbres pour compenser son impact carbone

TRANSPORTS

Un arbre pour chaque millier de passagers supplémentaires, soit 500 par an au moins, c'est la promesse du directoire qui affiche aussi d'autres mesures environnementales.

Ludovic Trabuchet
ltrabuchet@midilibre.com

À l'heure où le transport aérien a moins le vent en poupe, certains militants écologistes appelant même au boycott aérien, l'aéroport de Montpellier a décidé d'afficher ses mesures environnementales. « Mais nous n'avons pas attendu cet avion-bashing », précise Emmanuel Brehmer, le président du directoire, rappelant « l'objectif zéro carbone » fixé pour 2050 au plus tard.

Ce jeudi, c'est la promesse de planter des arbres qui a traduit cet engagement écologique. « Un pour chaque millier de passagers supplémentaires », propose-t-il. C'est-à-dire au-delà des deux millions de personnes passées sur le tarmac montpellierain en 2019, soit 500 000 passagers au moins si l'on en croit l'estimation du trafic que doit apporter l'arrivée de Transavia en 2020. Donc un minimum de 500 arbres, qui seront plantés sur les quatre communes voisines de l'aéroport : Mauguio-Carnon, Lattes, La Grande-Motte et Pérols. « À charge pour chaque



Des arbres un peu plus grands seront plantés autour de l'aéroport.

municipalité de proposer une anticipation et une traçabilité des plantations, uniquement des essences méditerranéennes, moyennant le respect de techniques culturales vertueuses », a précisé M. Brehmer. À ses côtés, les quatre maires ont évidemment tous accepté le marché, imaginant déjà où accueillir ces arbres. « Ils trouveront place dans le quartier dit des aviateurs dont nous lançons la rénovation. Et je vous propose qu'ils soient plantés par les jeunes qui passent le brevet d'initiation aéronautique », a par exemple suggéré l'édile de Pérols, Jean-Pierre Rico. Plus globalement, tous ont salué le travail mené à l'aéroport pour réduire les nuisances, sonores

ou environnementales. Ce qui a permis à Emmanuel Brehmer de rappeler d'autres mesures, par exemple la centrale photovoltaïque qui produit aujourd'hui plus d'électricité que le site en consommation. « 2020 verra également le lancement d'un plan de mobilités interentreprises de la zone aéroportuaire, afin d'optimiser les modalités de transport et les impacts afférents. Et une voie permettant la pratique de mode de déplacement doux va très prochainement se poursuivre jusqu'au tramway ». Autant de mesures qui s'inscrivent dans le projet d'entreprise "Ambition 2025", dont l'objectif est de maîtriser l'impact carbone, mesuré par ATMO Occitanie. Dans l'air du temps.

Gérer la croissance de la zone

AMBITIONS Ce n'était pas à l'ordre du jour et il faudra attendre pour obtenir des chiffres précis, mais Emmanuel Brehmer a redit l'ambition de l'aéroport d'augmenter son trafic au cours des prochaines années. « On ne va pas l'inscrire dans les chiffres, mais généralement, quand une compagnie installe une base sur un aéroport, les autres suivent. » Ce qui peut permettre d'espérer d'autres lignes, derrière Transavia. Problème, avec la zone qui se développe dans la zone et dépassera bientôt les 2 000 emplois, en plus des passagers, le risque d'une saturation des accès se profile. D'où l'appel lancé par les maires pour résoudre au plus vite les problèmes d'infrastructures routières.

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS SUR NISSAN EN STOCK

DU 05 AU 26 FÉVRIER 2020

JUSQU'À 30% DE REMISE SUR UNE SÉLECTION DE VÉHICULES*

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SUR NISSAN.FR

* Exemple pour Nissan MIRA Acenta (DC) 90 options, 8550 + route de secours + peinture métal, immatriculation 07/2019, 8600km, au prix remisé de 15 590€ par rapport au prix catalogue (prix au 01/10/2019) de 20 440€ (options incluses) soit 33% d'économie. Offre réservée aux particuliers, valable chez Nissan Montpellier sur véhicules en stock identifiés. Voir liste, détails et conditions en point de vente. Modèles présentés : versions spécifiques. Intéressé autrement.

NISSAN MONTPELLIER
Rue de Montels Église, 34970 Lattes - 04 67 06 15 30

Une exclusivité NISSAN MAS AUTO